



Conseil économique et social

Distr. générale
27 mai 2015
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Cinquième session

New York, 5-7 août 2015

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Application de l'information géospatiale dans les domaines de la gestion et de l'administration des biens fonciers

Application de l'information géospatiale dans les domaines de la gestion et de l'administration des biens fonciers

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport et le document de travail sur les questions relatives à la gestion et à l'administration des biens fonciers, qu'il a établis en collaboration avec des experts de la question de l'occupation et de l'aménagement des terres des organismes des Nations Unies et des organismes internationaux d'information géospatiale. Le rapport et le document de travail sont disponibles uniquement dans la langue des originaux sur le site Web du Comité d'experts (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité d'experts est invité à prendre note des deux documents et à exprimer ses vues sur les mesures à prendre pour promouvoir l'application de l'information géospatiale à la gestion et à l'administration des biens fonciers.

Synthèse du rapport

À sa quatrième session, tenue du 6 au 8 août 2014 à New York, le Comité d'experts a admis qu'il fallait d'urgence faire de la question de l'administration des biens fonciers un thème prioritaire de son programme de travail. Il a donc approuvé l'inscription à son ordre du jour du point intitulé « Application de l'information géospatiale dans les domaines de la gestion et de l'administration des biens fonciers », sur lequel le Secrétariat établirait, pendant la période intersessions, un document de travail que le Comité examinerait à sa cinquième session, en août 2015.

* E/C.20/2015/1.



Les informations figurant dans le rapport sont étayées par le document de travail établi par le Secrétariat en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la Fédération internationale des géomètres, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et d'autres organismes internationaux. Le rapport décrit aussi les différentes étapes de l'élaboration du document de travail et met en évidence les questions importantes et les domaines d'action que le Comité d'experts devra envisager.
